



## CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL EXTRAORDINAIRE

Club Lentillois d'Escalade et de Montagne  
15 rue de la Mairie  
À Lentilly, le 20 janvier 2022

Objet : Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 2022

Madame, Monsieur,  
Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale extraordinaire de l'association CLEM Escalade. Celle-ci aura lieu

**le 4 juillet 2022 à 18h30** au **gymnase Jacques Coeur** rue du Charpenay

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification du règlement intérieur et des statuts ;
- Création d'une section FFCAM ;
- Modification du nom de l'association ;

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 2 septembre 2022.
2. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, licencié du club, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont obligatoirement donnés lors de l'Assemblée Générale.

Pour préparer cette assemblée générale, vous pouvez dès à présent poser vos questions à [escalade.clem@gmail.com](mailto:escalade.clem@gmail.com).

En comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Olivier Versini

---

### POUVOIR POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ membre de l'association  
Club Lentillois d'Escalade et de Montagne,

donne pouvoir à : \_\_\_\_\_ pour me représenter et  
voter en mon nom lors de l'assemblée générale de l'association prévue le 10 février 2022 à 19h au centre d'animation de  
Lentilly.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature :